

---

***JUIN 2023***

***RAPPORT DE LA COMMISSION  
ACADEMIQUE D’HARMONSIATION  
DES NOTES***

---

*BACCALAURÉAT GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE*

*BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL*

*CAP*

***Session 2023***

---

**Lieux** : Salle 13 – DGEE

**Date** : Vendredi 09 juin 2023, de 13h00 à 17h00

**Participants :** Nathalie VOLANT IA-IPR d'EPS, FANET Guillaume CMI d'EPS, PIRIOU Elvina, KIOU Ludovic, ATENI Ingrid, GUION David, DUPIRE Catherine, NENA Heiura, DIGONNET Franck, BOUDET Damien, JOCAILLE Matthieu, PERROY Teva, PORLIER Terava, PUIGSARBE Mathieu, VERNIER Jean-Pierre

**Ordre du jour :**

- Procéder à l'harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT ;
- Vérifier les certificats médicaux des élèves inaptes et étude des élèves qui n'ont qu'une seule note ;
- Mise en place d'un observatoire des pratiques d'évaluation en Polynésie ;
- Proposition des membres de la CAHN pour la session 2024.

**1- Harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT,**

Les différentes moyennes obtenues par les élèves dans chacune des filières sont présentées à la commission. Ces résultats entraînent une série de constats :

- Une baisse des moyennes, quelles que soient les filières, par rapport à la session 2022 ; néanmoins, les deux années scolaires précédentes ont été marquées par le Covid et donc une évaluation des élèves ne prenant pas entièrement appui sur les 2 CCF (CAP) ou 3 CCF (bac professionnel et bac GT) requis. Si nous nous reportons à la session 2019 (avant Covid), l'écart est moindre.

Examen	Moyenne 2023	Moyenne académique 2022	Moyenne nationale 2022	Moyenne académique 2019
Baccalauréat Général et Techno.	14.50	15.11	14.7	14.2
Baccalauréat Professionnel	13.25	14.03	13.93	13.50
CAP-BEP	12.65	13.61	13.69	13.30

Ces résultats sont cependant à nuancer : le nombre d'élèves ayant été absents à au moins une épreuve de CAP ou de bac professionnel est cette année très important. L'absence entraînant un zéro, les moyennes, de fait, baissent. A noter que la moyenne au bac général est de 14.95 (pour 1203 élèves) et de 13.83 pour le bac technologique (815 élèves).

- Un écart des moyennes entre les filles et les garçons qui augmente au regard de l'année dernière ; là encore, les valeurs se rapprochent de celles enregistrées avant la période Covid

BAC Général et Techn.	Moyennes 2023	2022 Académique	2022 Nationale	2019 Académique
MOYENNES GENERALE	14.45	15.11	14.70	14.2
MOYENNES FILLES	13.95	14.84	14.38	13.70
MOYENNES GARCONS	15.10	15.48	15.06	14.90
ECART FILLES /GARCONS	- 1.15	-0.64	- 0.68	-1.2

BAC PROFESSIONNEL	Moyennes 2023	2022 Académique	2022 Nationale	2019 Académique
MOYENNES GENERALE	13.25	14.03	13.93	13.50
MOYENNES FILLES	12.39	13.51	13.37	13.00
MOYENNES GARCONS	13.98	14.47	14.28	13.80
ECART FILLES /GARCONS	- 1.59	-0.96	-0.91	-0.80

CAP - BEP	Moyennes 2023	2022 Académique	2022 Nationale	2019 Académique
MOYENNES GENERALE	12.65	13.61	13.69	13.30
MOYENNES FILLES	11.72	13.55	13.13	12.70
MOYENNES GARCONS	13.10	13.64	13.92	13.70
ECART FILLES /GARCONS	-1.38	-0.09	-0.79	-1

L'hypothèse selon laquelle la notation sur 8 points dans les AFL 2 et 3 ou les AFLP 3, 4, 5 et 6 permettrait de gommer les écarts entre élèves plus ou moins « sportifs » ne se vérifie pas cette année, au contraire des 2 années passées. Cet écart de notes entre filles et garçons constitue donc une sérieuse préoccupation et doit devenir un objet de travail, notamment dans la voie professionnelle.

➤ Des champs d'apprentissage diversement exploités et offrant des résultats contrastés :

	BAC GENERAL et TECHNO			BAC PROFESSIONNEL			CAP - BEP		
	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne
CA1	13.46	14.82	14.19	12.11	16.65	12.95	11.86	12.51	12.28
CA2	14.17	15.56	14.81	12.22	14.36	13.32	12.27	13.58	13.18
CA3	15	13.99	14.83	Champ non proposé			Champ non proposé		
CA4	13.43	15.13	14.19	12.58	14.42	13.6	11.58	13.47	12.89
CA5	14.20	15.15	14.60	11.98	13.39	12.76	11.16	11.71	11.5

Le champ d'apprentissage n°4, bien que très représenté, quelle que soit la filière, est celui qui réussit le moins aux élèves de CAP et à l'ensemble du public féminin ; en revanche les résultats obtenus dans le champ d'apprentissage n°5 sont étonnants dans la mesure où ce champ d'apprentissage étant autoréférencé, les élèves devraient plutôt être en réussite, ce qui n'est pas le cas. L'absentéisme croissant observé dans les classes pourrait constituer une explication à ce résultat, assez faible.

De plus, le fait que le champ 3 (activités artistiques et gymniques) ne soit absolument pas proposé aux élèves de la voie professionnelle pose question : ces élèves ne bénéficient pas d'une programmation équilibrée, d'autant plus que c'est un champ d'apprentissage qui réussit plutôt bien aux filles (cf. les résultats du champ d'apprentissage n°3 dans la voie générale et technologique).



En consultant les activités pratiquées dans les établissements, nous pouvons plus finement repérer les écarts.

<b>BAC Général et Techn.</b>	Filles	Garçons	Écart F/G
BADMINTON	13.81	15.74	-1.93
BASKET-BALL	13.91	14.62	-0.71
COURSE EN DUREE	15.38	15.39	-0.01
COURSES	11.95	14.43	-2.48
DANSE(S)	15	13.99	+1.01
LANCERS	13.85	15.01	-1.16
MUSCULATION	13.83	14.67	-0.84
NATATION DE VITESSE	16.75	16.72	+0.03
SAUTS	12.54	14.09	-1.55
SAUVETAGE AQUATIQUE	13.39	13.88	-0.49
STEP	13.19	12.70	+0.49
TENNIS DE TABLE	13.18	15.59	-2.41
VOLLEY-BALL	13.35	15.06	-1.71
CROSS TRAINING	16.74	17.11	-0.38
VAA de RANDONNEE	14.72	16.6	-1.88

<b>CAP - BEP</b>	Filles	Garçons	Écart F/G
BADMINTON	11.83	14.58	-2.75
BASKET-BALL	11.90	12.14	-0.24
COURSE EN DUREE	13.25	12.75	+0.5
COURSES	11.56	13.8	-2.24
FOOTBALL		12.43	
LANCERS	10	12.44	-2.44
MUSCULATION	10.89	11.59	-0.70
SAUVETAGE AQUATIQUE	11.52	11.07	+0.45
TENNIS DE TABLE	11.86	14.62	-2.76
VOLLEY-BALL	11.42	13.42	-2
RANDONNEE SPORTIVE	10.28	12.85	-2.57

<b>BAC PROFESSIONNEL</b>	Filles	Garçons	Écart F/G
BADMINTON	13.11	14.56	-1.45
COURSE EN DUREE	11.45	12.62	-1.17
COURSES demi-fond	12.03	15.04	-3.01
FOOTBALL	14.6	11.81	+2.79
LANCERS javelot	12.43	13.80	-1.37
MUSCULATION	11.15	13.36	-2.21
SAUVETAGE AQUATIQUE	11.18	13.61	-2.43
STEP	12.21	11.88	+0.33
TENNIS DE TABLE	13.19	14.40	-1.21
VOLLEY-BALL	12.34	14.64	-2.30
RANDONNEE SPORTIVE	11.12	13.4	-2.28

Les activités d'établissement répertoriées sont

. Dans la voie générale et technologique :

- Va'a de vitesse
- Futsal

. Dans la voie professionnelle :

- Le va'a de randonnée ou de vitesse
- Le duathlon
- Le futsal
- Le cross training
- Lancer de poids

Dans la voie professionnelle, les activités traditionnelles restent majoritairement pratiquées alors qu'il n'y a pas de liste nationale et que tous les supports sont autorisés, dans la mesure où ils répondent aux exigences des champs d'apprentissage ; manifestement, les équipes ne s'emparent pas de la possibilité d'adapter davantage les formes de pratique à leur public.

➤ Un taux d'absentéisme élevé (élèves notés absents à au moins une épreuve)

	Baccalauréat Général Techno		Baccalauréat Professionnel		CAP	
	Effectif	En pourcentage	Effectif	En pourcentage	Effectif	En pourcentage
<b>TOTAL élèves</b>	2018	<b>8.2%</b>	1239	<b>14%</b>	349	<b>17.8%</b>
<b>FILLES</b>	1143	<b>8.9%</b>	567	<b>18%</b>	114	<b>20.17%</b>
<b>GARCONS</b>	875	<b>7.3%</b>	672	<b>10.4%</b>	235	<b>16.6%</b>

Le taux d'absentéisme, particulièrement élevé chez les filles de la voie professionnelle, peut constituer une explication à la baisse des moyennes constatées cette année ; cela pose, avant tout, la question d'éviter, en amont, cet absentéisme. Il s'agit alors, pour les équipes, de rendre les formes de pratique plus attractives afin de pallier le décrochage et de repenser les formats de l'évaluation de manière à ce que l'élève y trouve davantage de sens et s'engage.

Compte tenu de l'ensemble de ces constats, nous invitons chaque établissement à comparer ses propres résultats aux moyennes académiques (par champ et par APSA, écart séparant la notation des garçons et celle des filles, le nombre d'élèves absents et les inaptitudes) ; ceci leur permettra de se positionner par rapport aux moyennes territoriales et commencer à trouver, à l'interne, des pistes de travail pour améliorer la réussite de tous les élèves...

### **Résultats des harmonisations :**

#### **A- Certificat d'Aptitude Professionnelle :**

Aucun élève de CAP n'a été évalué dans le champ d'apprentissage 3 sur le territoire cette année. La moyenne académique perd presque un point par rapport à celle de l'année dernière et 0.69 par rapport à 2019 ; la moyenne des filles est plus préoccupante : moins 1.83 point par rapport à 2022 et moins 1 point par rapport à 2019 (il est à noter que la moyenne académique de 2022 était nettement plus élevée que les sessions précédentes).

La commission a fait le choix de ne pas modifier les notes lorsque les effectifs de classe étaient faibles et lorsqu'on remarquait un taux d'absentéisme important au sein de l'établissement.

#### **Moyennes par établissement après harmonisation :**

<b>Etablissement</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Ecart-type</b>
LP DE UTUROA (9840166H)	11,13	5,31
LYCEE DIADEME (9840482B)	11,19	6,22
LP DE MAHINA (9840341Y)	11,82	5,64
LP DE FAAA (9840267T)	12,83	4,33
LYC TUIANU LE GAYIC (9840386X)	12,88	4,33
CLG-LYC SACRE-COEUR DE TARAVAO (9840161C)	12,9	3,6
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	13,21	4,6
LPO ST JOSEPH OUT. (9840160B)	13,7	2,04
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	14,12	5,84



### **B- Baccalauréat Professionnel :**

A l'instar du CAP, le champ d'apprentissage n°3 n'est pas proposé aux élèves de bac professionnel. Les moyennes du baccalauréat sont plus basses que la session précédente. Les établissements se répartissent de façon équitable en-deçà et au-dessus de la moyenne académique.

L'écart fille - garçon a augmenté de façon significative, avec notamment une faible réussite des filles dans le champ d'apprentissage n°5 ; les équipes pourront se questionner sur leur approche didactique et pédagogique de ce champ, qui, avec le champ d'apprentissage n°1, connaît la moyenne la plus faible.

Là encore, la commission a fait le choix de ne pas modifier les notes lorsque les effectifs de classe étaient faibles et lorsqu'on remarquait un taux d'absentéisme important au sein de l'établissement.

#### *Moyennes par établissement :*

<b>Etablissement</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Ecart-type</b>
LYC IHITEA NO VAVAU (9840024D)	9,49	5,59
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	12,02	4,49
CLG DE ATUONA (9840400M)	12,29	5,12
LP DE UTUROA (9840166H)	12,32	4,39
LP DE MAHINA (9840341Y)	12,34	4,33
LP PROT TUTEAO VAIHO (9840019Y)	12,62	2,51
LYC TUIANU LE GAYIC (9840386X)	12,98	5,18
LYCEE DIADEME (9840482B)	13,44	4,93
LP DE FAAA (9840267T)	13,67	3,6
LYCEE AGRICOLE DE TARAVAO (9840479Y)	13,75	5,01
LP DON BOSCO - TAHITI (9840481A)	13,87	3,16
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	13,93	4,79
LYC SAMUEL RAAPOTO (9840394F)	14,04	2,48
LPO ST JOSEPH OUT. (9840160B)	14,1	3,89
CLG-LYC SACRE-COEUR DE TARAVAO (9840161C)	14,83	2,18
CLG AMJ DE UTUROA (9840015U)	16,65	1,43

### **C- Baccalauréat Général et technologique :**

Nous pouvons observer à nouveau une baisse des moyennes par rapport à celle de 2022, même si l'écart est moins important que pour la voie professionnelle. Les notes obtenues dans les différents champs d'apprentissage sont assez proches, mais l'écart de moyenne entre filles et garçons double par rapport au résultat enregistré en 2022 et retrouve une valeur proche de celui de 2019.



*Moyennes par établissement :*

<b>Etablissement</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Ecart-type</b>
LYCEE DIADEME (9840482B)	13,51	5,11
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	13,54	3,18
LYC TUIANU LE GAYIC (9840386X)	13,66	4,51
LYC DES ILES SOUS LE VENT (9840001D)	13,87	3,16
LYC IHITEA NO VAVAU (9840024D)	13,94	3,81
LYC PAUL GAUGUIN (9840002E)	14,57	3,89
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	14,91	3,36
LYC SAMUEL RAAPOTO (9840394F)	14,96	2,44
CLG-LYC POMARE IV (9840018X)	15,08	3,58
LPO ST JOSEPH OUT. (9840160B)	15,12	2,36
CLG AMJ DE UTUROA (9840015U)	15,27	1,95
LYCEE LA MENNAIS (9840465H)	15,63	2,63
CLG-LYC SACRE-COEUR DE TARAVAO (9840161C)	16,01	2,26

A noter que le pourcentage d'inaptes totaux et partiels continue à baisser, ce qui témoigne de la dynamique engagée en proposant davantage d'épreuves aménagées. Ces protocoles adaptés doivent être validés par les membres de la CAHN

Sur ce thème, il est conseillé, en début d'année, de faire une réunion avec tous les élèves déclarés inaptes totaux de l'établissement pour leur présenter les référentiels académiques adaptés en leur distribuant le certificat médical académique type.

### **Enseignement optionnel :**

La commission, en lien avec l'ensemble des autres enseignements évalués en contrôle continu, s'est tenue le 16 juin. Deux harmonisations ont été actées par les membres de cette commission en direction de deux établissements dont les moyennes étaient particulièrement élevées. Les établissements sont anonymes. Aucun candidat isolé n'était concerné cette année par l'évaluation en enseignement optionnel.

	Nombre d'élèves	Nombre d'établissements concernés	Moyenne avant harmonisation	Harmonisations	Moyenne après harmonisation
1 <sup>ère</sup> Bac Techno.	43	5	15.45	Oui (1 établissement : -1.3 pt)	<b>15.15</b>
Term Bac Techno	44	5	13.98	Non	<b>13.98</b>
1 <sup>ère</sup> Bac Général	68	5	16.68	Non	<b>16.68</b>
Term Bac Général	68	6	17.33	Oui (1 établissement : -0.5 pt)	<b>17.16</b>

Moyenne des établissements après harmonisation

Voie Générale	Nombre d'élèves	Moyenne en 1ère		Nombre d'élèves	Moyenne en Terminale
BBOT	11	<b>15.77</b>	BBOT	11	<b>17.53</b>
F3T	17	<b>16.38</b>	F3T	21	<b>16.68</b>
7JT	7	<b>17.41</b>	7JT	22	<b>17,93</b>
AKT	10	<b>17.84</b>	E4T	10	<b>17.75</b>
7KT	23	<b>16.61</b>	7KT	3	<b>14</b>
			8IT	1	<b>10</b>
	68	<b>16.68</b>		68	<b>17,16</b>

Voie Technologique	Nombre d'élèves	Moyenne en 1ère		Nombre d'élèves	Moyenne en Terminale
BBOT	3	<b>12.83</b>	BBOT	2	<b>16.85</b>
F3T	8/9	<b>13.13</b>	7KT	3	<b>13.2</b>
7KT	6/7	<b>15.35</b>	B6IT	15	<b>13.77</b>
B6IT	16	<b>15.32</b>	D8IT	15	<b>12.57</b>
D8IT	10	<b>17,07</b>	E4T	9/12	<b>16.28</b>
	43	<b>15,15</b>		44	<b>13.98</b>

Ces moyennes sont relativement proches de celles de l'année dernière, hormis celle de terminale en voie générale, plus élevée ; il ressort néanmoins des échanges au sein de la commission que les changements apportés dans le programme de l'enseignement optionnel en 2019 n'ont pas encore été totalement intégrés par les équipes. La capacité de l'élève à éclairer sa pratique par des apports liés au dossier thématique n'a pas réellement fait l'objet d'une réflexion approfondie quant à son évaluation.

#### Epreuves obligatoires ponctuelles :

21 élèves sont concernés cette année par la passation de ces épreuves sur les 42 élèves inscrits. Les résultats ne sont donc pas représentatifs, mais leur faiblesse nous amène à constater que beaucoup d'élèves sont peu préparés. Un effort doit être consenti pour améliorer la visibilité des attentes des épreuves sur le site EPS afin de permettre aux candidats intéressés de mieux se situer.

	Nb d'élèves inscrits	Nb d'élèves notés	Moyenne	Couples d'activités choisis
<b>Voie GT</b>	28	12 F : 8/21 G : 4/7	<b>10.35</b> F : 10.87 G : 9.31	Randonnée – Tennis de table (1G) Randonnée - 1/2 fond (1G, 4F) Tennis de table - 1/2 fond (3F) Tennis de table – Danse (1G) 1/2 fond – Danse (1G, 1F)
<b>Bac Professionnel</b>	13	8 5/8 3/5	<b>8.99</b> F : 7,29 G : 11,83	Tennis de table /demi-fond (3 G) Randonnée / Tennis de Table (5F)
<b>CAP</b>	1	1 garçon	<b>16</b>	Tennis de table

**Epreuves d'enseignement de spécialité :**

Un seul élève a choisi d'abandonner l'enseignement de spécialité EPPCS en fin de classe de première, ses résultats en EPS ont donc été examinés par la commission et non harmonisés (moyenne de 10.8).

Pour information, les élèves de Terminale ont été évalués pour la première fois en Polynésie Française sur les épreuves ponctuelles d'écrit et d'oral en mars. Les épreuves d'écrit ont été corrigées par un examinateur de l'académie de Corse et les épreuves d'oral (pratique sportive et prestation orale) par un jury composé d'enseignants intervenant en enseignement de spécialité et de professeurs de lycée.

Nombre d'élèves de Terminale	Moyenne épreuve écrite	Moyenne épreuve Oral + Pratique
17 élèves notés / 19 inscrits scolarisés 1 candidat individuel noté/ 2 inscrits	<b>12.61</b> (Notes F et G indissociables)	<b>11.50</b> <b>F : 7.13</b> <b>G : 12.75</b>

**2. Vérification des certificats médicaux des élèves inaptes.**

Lors de cette CAHN, tous les certificats médicaux ont été vérifiés. Les membres de la commission s'étonnent toutefois du nombre faible d'élèves notés inaptes au regard de ce qui est constaté en établissement ; nous rappelons que les épreuves adaptées doivent être mises en place dans les établissements pour que chaque élève, quelle que soit la nature de son inaptitude, puisse bénéficier d'un protocole évaluatif avec au moins deux activités différentes.

Quelques cas particuliers sont apparus et ont été traités par les membres de la CAHN.

La commission a examiné les résultats des élèves qui n'ont qu'une seule note (DI + DI + NOTE), en interrogeant, si besoin, au cas par cas, les enseignants ; il est indispensable qu'une grande vigilance soit portée à la construction de chacun des dossiers individuels d'élèves afin de faciliter les prises de décision par les membres présents.

Il est fortement utile que le « référent examens » du lycée organise, la semaine précédant la CAHN, une préparation spécifique à cette commission. Le but de ce travail préparatoire est de faire le point, rassembler et vérifier l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue de la CAHN.

**3. Mise en place d'un observatoire des pratiques d'évaluation**

Au regard des différents résultats relevés et des constats effectués, une réflexion autour des pratiques d'évaluation semble indispensable. La commission a donc émis un avis favorable pour inscrire à ses missions une fonction d'observatoire ; cette fonction consiste à considérer les résultats sur plusieurs années pour repérer les tendances, à s'emparer des questions posées par l'évaluation des différentes épreuves en EPS, à analyser les causes possibles et enfin, faire des propositions sur d'éventuelles évolutions dans les pratiques professionnelles.

A la prochaine réunion de la commission, en novembre, les thèmes suivants seront à l'ordre du jour :

- L'écart de notes entre filles et garçons ;
- L'évaluation des AFL 2 et 3 et AFLP 3, 4, 5, 6 en profitant du recul acquis par les équipes sur les référentiels ;
- Les formes de pratiques évaluatives pour les élèves de la voie professionnelle ;

**4. Proposition des membres de la CAHN pour la session 2023**

Après 3 ans en tant que membres de la CAHN, certains enseignants souhaitent céder leur place à un enseignant de leur équipe pédagogique.

Ci-dessous la proposition des membres de la CAHN à compter de la session 2024 :

<b>Etablissement</b>	<b>Membres de la commission</b>
Vice- Rectorat / IP	Mme VOLANT Nathalie, IA-IPR d'EPS
Vice- Rectorat / IP	M. FANET Guillaume, CMI d'EPS
LP de Faaa	M. VERNIER Jean-Pierre, professeur EPS
LP de Mahina	Mme DUPIRE Cathy, professeur EPS
Lycée hôtelier	Mme PARAYRE Brigitte
Lycée de Papara	M. Franck SOUTISON
Lycée P. GAUGUIN	M. DIGONNET Franck, professeur EPS
Lycée LA MENNAIS	M. KIOU Ludovic, professeur EPS
Lycée S. RAAPOTO	Mme PORLIER Terava, professeur EPS
COL POMARE IV	M. BOUDET Damien, professeur EPS
LYP TAIRAPU NUI	Mme ATENI Ingrid, professeur EPS
COL S-CŒUR TARAVALO	M. PERROY Teva, professeur EPS
LYP DIADEME	M. JOCAILLE Matthieu, professeur EPS
LP ST-JOSEPH	M. PUIGSARBE Matthieu, professeur EPS
LP DON BOSCO	M. GUION Teiva, professeur EPS